

15 Mars 2007

La parole aux lecteurs

Ségolène à se « recentrer » sur Bayrou est : « Voter Ségolène au premier tour, c'est permettre à Sarko d'être élu au second, en fait permettre à Sarko d'être certainement élu en cas de duel Sarko-Ségo. La seule manière de battre Sarko au deuxième tour, c'est de voter Bayrou au premier. C'est aussi simple qu'en 2002 où les électeurs de Taubira et autres Chevènement ont permis à Jospin (merci Seigneur) de s'arrêter, carton rose, avant la fin. (...)

J'ajouterais volontiers que les sondages nous encombrant, et qu'il est impossible de les empêcher. La seule méthode pour nous éviter de tomber dans le piège des prédictions qui orientent nombre des électeurs, c'est de les neutraliser, et pour cela il faut donner la parole aux sondés : leur recommander de répondre de façon aléatoire à tous les questionnaires que nous recevons par téléphone.

Jean-Rémi DUMOULIN
(internet)

Combien vaut un centime d'euro ?

● J'ai été choquée, scandalisée même, par les propos irresponsables et démagogiques de Nicolas Sarkozy à propos de l'euro. Ils stimulent un certain rejet de l'Europe en faisant porter sur l'euro (facilement assimilé à l'Europe) l'augmentation du coût de la vie en France. Il ne me semble pas que ce soit l'euro qui ait fait augmenter les prix, c'est l'usage qu'en ont fait les commerçants et les artisans, et l'usage qu'en font les consommateurs. Les premiers ont profité du passage à l'euro pour augmenter leurs prix, un des exemples les plus spectaculaires étant le prix du pain. Les seconds tendent à négliger les centimes d'euros, bien à tort... et les commerçants ne se privent pas de les supprimer en arrondissant vers le haut.

Certes, les pièces de 1 centime d'euro sont minuscules, difficiles à trouver dans le porte-monnaie, mais leur valeur n'est pas négligeable. Il n'est sans doute pas inutile de rappeler que 1 centime d'euro vaut 7 centimes de francs, et 5 centimes d'euros, c'est 0,33 franc. C'est bien de ne plus penser qu'en euros, mais se souvenir quand même que ce n'est pas la même chose de payer 0,50 euro (3,28 F), 0,51 euro (3,35 F), 0,55 euro (3,61 F) ou 0,60 euro (3,94 F) autrement dit, 0,50 euro, c'est assez près de 3 F, et 0,60 euro, très près de 4 francs. Aux consommateurs de s'en souvenir et d'utiliser les centimes d'euros.

Odette CONCHON
(internet)

LES PLIS DE L'ACTUALITÉ

L'affaire Airy Routier

Si Airy Routier n'avait pas été rédacteur en chef du "Nouvel Obs", auriez-vous consacré quatre pages à son bouquin (1) ? m'interroge Pierre Curutchet. Evidemment, car ce livre faisait polémique et posait des questions qui sont celles de beaucoup d'automobilistes. Il faisait d'autant plus polémique qu'il était écrit par un journaliste de « l'Obs ». Les courriers reçus, presque tous scandalisés, mettaient en cause Routier mais également le journal, ce qui explique que je consacre cette chronique à l'affaire Routier. Pour Corinne M., « votre journal n'est décidément plus ce qu'il était. Aujourd'hui le dégoût l'emporte sur toute autre considération et je serai désormais fière de ne plus vous lire ». Cette lectrice qui considérait Airy Routier « comme un des meilleurs journalistes du "Nouvel Obs" (...). Quelle déception ! Quelle décadence ! »

Pour Antoine Perrin, « ce langage sois-disant anar rappelle en fait le laisser-aller bien libéral, la petite voix qui nous susurre de faire ce qu'on veut et de ne pas s'occuper des autres, que la révolutionnaire Rosa Luxemburg appelait justement "la liberté du renard libre dans le poulailler libre" ». Alain Cortot conseille à Routier « au lieu de courir les plateaux télé pour la pub de son bouquin, qu'il aille à Garches ou dans un centre de rééducation, il y rencontrera sans doute un bon citoyen qui, lui, était passé au vert, se déplace maintenant dans un véhicule sans permis et touche l'allocation handicapé ».

Corinne M. a la nausée : « Qu'allez-vous faire de vos droits d'auteur ? Pas de scrupule ? Peut-être, pour dormir, compterez-vous les accidentés ? Je vous rappelle que le meilleur moyen d'avoir tous ses points, c'est de respecter le Code et, à travers le Code, la vie des autres. Votre cynisme est révoltant. En faire un plaidoyer d'irresponsabilité, quel exemple pour les jeunes ! » « Ce fasciste n'a pas sa place

au N.O. ! », assène Marcel Hougron. Devant la violence des attaques, j'ai demandé à Airy Routier d'y répondre :

« Les lecteurs qui me couvrent d'injures seront étonnés d'apprendre que je suis d'accord avec la plupart de leurs critiques : à aucun moment, dans mon livre, je ne défends la vitesse – au contraire – ni les comportements dangereux. J'y reconnais explicitement que la politique répressive s'est montrée efficace. Le problème est que les lecteurs ne se sont pas fondés sur mon livre mais sur le compte rendu qu'en a fait "le Nouvel Observateur", qui, pour ne pas être accusé de complaisance envers l'un de ses collaborateurs, a chargé la barque à mon détriment ! J'y déplore que la France soit le seul pays au monde qui ait instauré un système de sanction entièrement automatisé, dont le juge a été exclu, ce qui entraîne de nombreuses injustices et inégalités : la sanction est la même quel que soit le contexte de la faute commise, le niveau de vie du contrevenant, s'il est récidiviste ou non, etc. J'y constate que la baisse massive du nombre de morts, depuis trois ans, est un phénomène culturel majeur qui a eu lieu dans toute l'Europe de l'Ouest, où les politiques de sécurité routière sont plus respectueuses des droits légitimes des citoyens. Je suis convaincu que cette politique d'infantilisation et de diabolisation, vis-à-vis de toute critique, a atteint ses limites : on ne pourra aller plus loin dans l'amélioration de la sécurité routière qu'en traitant les automobilistes comme des citoyens responsables et non en faisant de 10 millions d'entre eux des délinquants juste bons à punir et à traire. »

Jean-Marcel BOUGUEREAU
jmbouguereau@nouvelobs.com

(1) « Conduire sans permis : les confessions d'un hors-la-loi » dans le n° 2208, à propos du livre « la France sans permis », Edition Albin Michel.

<http://forum.nouvelobs.com/>

Les dangers du travail pour la santé. Avec Annie Thébaud-Mony, auteure de « Travailler peut nuire gravement à votre santé », le 20 mars.